

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

OCTOBRE 2022

N° 282



Le Parcours des Grands Enfants
Un après-midi récréatif
au profit d'Attrap'Rêves



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





ÉDITO

A l'heure où j'écris cet édito, le Var vient d'être placé en vigilance pour pluie inondation, après une sécheresse de plusieurs mois et un risque incendie latent dès que le mistral souffle. Bien que ces dernières années nous ayons fait des travaux importants pour lutter contre les inondations, nous ne sommes pas à l'abri d'avoir les pieds dans l'eau si la mer envahit tous les réseaux de pluviaux et si la pluie atteint 100 mm.

Mais dans les mois qui viennent une autre alerte sera prégnante, celle de la consommation énergétique suite à la guerre en Ukraine et le gouvernement nous prépare à des restrictions importantes. Pourtant, ce sont bien les gouvernements précédents qui, pour faire plaisir aux écologistes composant leurs gouvernements, ont mis en place une stratégie de fermeture des centrales nucléaires. Aujourd'hui, les mêmes réclament à EDF, détenu majoritairement par le l'État, de remettre en marche illico toutes les centrales alors que ces dernières n'ont plus été entretenues et ne sont plus en ordre de marche depuis des mois car elles devaient être fermées. Comme le Président d'EDF dénonce cet état de fait, on le remplace. Facile, mais ces centrales ne pourront pas toutes redémarrer avant l'hiver et donc, le gouvernement va imposer des restrictions aux entreprises, aux collectivités et à la population.

Autrefois, la France, depuis le Général de Gaulle, était pratiquement autonome en électricité grâce à ses barrages

hydroélectriques et ses centrales nucléaires. Nous vendions de l'électricité à nos pays voisins et, petit à petit, les centrales au charbon polluantes étaient fermées.

Aujourd'hui, nous remettons en fonctionnement des centrales à charbon, celui-ci venant de pays lointains, nous achetons de l'électricité à nos pays voisins et du gaz de schiste qui provient des USA.

Etrangement, en ce moment nous n'entendons plus les écologistes, pas ceux qui défendent la nature comme une majorité de la population, mais ceux qui se servent de l'écologie en politique pour imposer aux autres ce qu'ils ne font pas eux-mêmes. Tout d'un coup, pour eux, les centrales nucléaires ne produisent plus de déchets dangereux et les centrales à charbon ne sont plus polluantes. Les prix des énergies s'envolent, comme ceux des matières premières et des produits de première nécessité, l'inflation redémarre et on calme les populations avec un chèque.

Il y a parfois un bien dans le mal car cette pénurie d'énergie va TOUS nous obliger à faire des économies d'énergie à chaque instant de notre vie et ces gestes simples que nous avons oubliés vont s'imposer à nous. Au final moins d'énergie et d'eau ne seront consommées, la pollution diminuera un peu et tout cela sera bon pour la nature et donc pour nous.

Le Maire,
Gilles VINCENT

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



INOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Clara TAXIS 18/08/2022
Samuel LEFEBVRE 09/09/2022

VIVE LES MARIÉS !

Anne-Marie VERVEUR & Jean-Philippe MANFREDI 27/08/2022
Sandra MAUREL & Yann DEMEILLAT 17/09/2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Vincent SCHWARZ 28/07/2022 63 ans
Jacques TROÏA 21/08/2022 88 ans
Marcelle BOYÉ née LE HUNSEC 21/08/2022 87 ans
André LEPERS 14/09/2022 82 ans

Vous êtes artisan-créateur, professionnel ou non, faites-vous connaître auprès du service Vie de la Cité (vielite@ville-saintmandrier.fr) en précisant vos nom, prénom, nom de société le cas échéant, le type de fabrication ou création ainsi qu'un numéro de téléphone et votre adresse mail.



PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte
Photo de couverture :
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-S/MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

La CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

76 mises à jour sur le foncier de la commune.



Le 9 août 2022, s'est tenue une réunion avec l'ensemble des membres de la CCID. Cette commission, composée d'élus, de citoyens et du contrôleur principal des impôts directs de notre commune, a pour but de traiter de la fiscalité de tous les locaux d'habitation et de leur dépendances. Les locaux professionnels et commerciaux sont, quant à eux, suivis par la Commission Intercommunale des Impôts Directs, donc la métropole.

Lors de cette réunion, il nous a été présenté la « liste 41 » qui est un état récapitulatif des changements intervenus dans le foncier de la commune. Il s'agit des nouvelles constructions, des extensions, des changements de caractéristiques physiques, des démolitions. Cela, sur les maisons individuelles, les appartements, les dépendances (garages, piscines...). Pour cette année, 76 mises à jour ont été relevées et validées après avoir fait l'objet d'un accord de travaux par le service Urbanisme de la commune puis, après rapprochement, avec les services fiscaux.

Les propriétés bâties sont classées en plusieurs catégories en fonction de la qualité du bâti (situation géographique, entretien du bâtiment, confort d'habitation, surface...). Elles déterminent les bases d'imposition de la taxe foncière. Les items qui composent les différentes catégories, n'ont pas

évolué depuis 1970 et sont souvent obsolètes. L'État, au travers de la DGFIP, a entamé un vaste chantier de mises à jour en se basant sur des critères plus actuels.

Les moyens à disposition de la DGFIP qui nous ont été présentés par le contrôleur général des finances sont :

- Les déclarations spontanées des administrés après accord des services Urbanisme et réalisation des travaux ;
- Les autorisations régulièrement délivrées ;
- Les constats par repérages géographiques (drones, hélicoptères) ;
- Les contentieux divers et variés.

Ainsi, pour notre commune qui compte 110 piscines, 10 ont fait l'objet d'un réexamen par la Direction Générale des Finances Publiques au cours de l'exercice présenté. Cette même direction prévoit une action sur les déclarations de changement de destination en façade/toiture (portes, velux...) dans un proche avenir. Il nous est donc apparu important de vous faire un retour sur cette commission.



Afin de faciliter les relations entre les administrés et l'administration fiscale, les propriétaires fonciers peuvent désormais consulter les critères d'évaluation de leur base fiscale, directement sur impot.gouv.fr.

A compter du mois de novembre, les propriétaires constatant des erreurs, pourront avertir directement en ligne l'administration fiscale pour en obtenir les régularisations.

Annie ESPOSITO

1ère adjointe au Maire
chargée des affaires financières et budgétaires

Sobriété ÉNERGÉTIQUE

Devant la hausse importante des coûts de l'énergie consécutive à la guerre en Ukraine (+ 110 000 €), nous devons de mettre en place une stratégie, soit pour faire des économies d'énergie, soit pour produire nous-même de l'énergie.

Ainsi, nous allons vérifier, dans chaque partie de notre patrimoine, les consignes de chauffage et d'éclairage et les adapter en vue de réaliser des économies.

Nous allons aussi faire vérifier par la Métropole, que l'ensemble de l'éclairage public est équipé d'ampoules à LED, moins consommatrices d'énergie et envisager la mise en place de dispositif de baisse d'intensité sur une plage horaire à définir. Nous étudierons également la possibilité d'éteindre totalement l'éclairage public dans

certaines zones de la commune et ce, en concertation avec la population.

Ces économies d'énergie ne suffiront pas à annuler cette augmentation du coût des énergies et nous lancerons une étude pour équiper de panneaux solaires les toitures orientées au sud de l'ensemble de nos bâtiments.

Nous rencontrerons les bailleurs sociaux et les présidents des copropriétés afin de les inciter à pratiquer des démarches similaires et à réaliser l'isolation thermique de leurs bâtiments.

Le Maire,
Gilles VINCENT



PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland, **chaque deuxième samedi du mois**, de 10h à 12h.

Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous y accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

PROCHAINE PERMANENCE, SAMEDI 8 OCTOBRE 2022.

SAINT MANDRIER SUR MER
Principe de la commune

2^{ème} édition
Budget PARTICIPATIF

DU 1^{ER} OCT. AU 30 NOV. 2022
VOTEZ !

1 VOUS PROPOSEZ
2 NOUS ÉTUDIONS
3 VOUS VOTEZ

50 000 €

VOTE EN LIGNE SUR :
<https://budgetparticipatif.ville-saintmandrier.fr/>

CONTRÔLES routiers



Afin de casser la vitesse autour du port, dans le centre ville et au Pin Rolland, des contrôles routiers inopinés sont effectués par les agents de la Police Municipale.

Ainsi, pour les six premiers mois de l'année 2022, 350 contrôles ont été effectués et ils ont donné lieu à 53 procès-verbaux, 97 avertissements et 5 immobilisations de véhicules.

Levons donc le pied pour assurer la sécurité des piétons.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Pour rappel, à Saint-Mandrier, la vitesse est limitée à 30 km/h.

ACCUEIL DE LOISIRS du mercredi et des périscolaires

L'année scolaire 2021-2022 s'est clôturée par une exposition au domaine de l'Ermitage le 29 juin 2022. Les enfants ont présenté toutes les activités qu'ils ont pu faire tout au long de l'année sur le thème des "Arts". Les nombreux parents ont pu apprécier le travail fourni par l'équipe d'animation.

Le thème de cette année 2022-2023 : **"Se nourrir dans le midi avec les fruits et légumes de saisons"**, se fera en collaboration avec la restauration scolaire.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les petits Mandréens.



BOURSE de rentrée scolaire aux bacheliers

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2022 et poursuivant leurs études ou une formation professionnelle peuvent bénéficier d'une bourse de 250 € suivant les ressources (avis de non-imposition) et la situation de la famille. Veuillez contacter le secrétariat du CCAS au 04.94.11.24.56.

Véronique **VIENTOT**
adjointe au Maire chargée de l'action sociale
et des Personnes âgées

Le Pass Sport

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

Qui est concerné ?

- Les personnes nées entre le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) (6 à 17 ans révolus) ;
- Les personnes nées entre le 1er juin 2002 et le 31 décembre 2016 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) (6 à 19 ans révolus) ;
- Les personnes nées entre le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) (16 à 30 ans) ;
- Les étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient, au plus tard le 15 octobre 2022, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2022 – 2023.

Comment cela fonctionne ?

Le Pass'Sport est une déduction de 50 euros pour l'inscription dans un club sportif. Ce coupon de déduction est personnel et utilisable qu'une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.

En août 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Si vous n'avez pas reçu votre code Pass'Sport dans votre boîte mail, vérifiez qu'il ne soit pas dans vos courriers indésirables ou dans vos spams.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous connecter sur le nouveau Portail Pass'Sport, qui permettra aux jeunes et aux familles éligibles de récupérer leur code s'ils ne l'ont pas reçu par email ou s'ils l'ont perdu.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé auprès de structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des JOP ;
- Les associations agréées JEP ou Sport exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'État.

Source : <https://pass.sports.gouv.fr/>



Point sur les TRAVAUX

École élémentaire de l'Orée du Bois et École de maternelle de l'Orée du Bois.

Dans la continuité des opérations visant à renforcer la sécurité des écoles, les fenêtres sont maintenant pourvues d'un film ne permettant pas de voir l'intérieur des classes.

- Coût de l'opération : 16 530 € TTC.



École élémentaire Louis Clément

Progressivement, les fenêtres des classes étaient de plus en plus difficiles à manœuvrer et leur étanchéité laissait à désirer. Aussi, cet été, les 46 fenêtres de l'école ont été remplacées.

Coût de l'opération : 78 936 € TTC.



Les sanitaires du rez-de-chaussée vieillissants ont été rénovés en totalité :

- Carrelage, évacuations : 10 191 € TTC.
- Plomberie, sanitaires : 30 153 € TTC.

Pose de barillet à molette sur les portes des classes (sécurité Vigipirate).

École maternelle Louis Clément

Peinture de la classe de Mme Scussel.

Pose d'un rétro projecteur laser et de son écran.

Achat de mobilier.

- Coût de l'opération : 4 589 € TTC.



Crèche « Lei Risoulet »

A la demande de la direction, la crèche vient d'être dotée d'une pompe à chaleur, pour le confort des petits et des grands.

- Coût de l'opération : 1 760 € TTC

Local archives

Bâtiment borgne, la réserve de l'ancien restaurant scolaire a reçu les équipements techniques indispensables pour classer, centraliser, conserver nos archives (température, hygrométrie) sur 542 mètres linéaires aux normes.

- Coût de l'opération : 46 650 € TTC



PLUIE-INONDATION, Ayons les bons réflexes

En cas de pluie intense ou de crue soudaine, ayons les bons réflexes : ils peuvent nous sauver la vie. En effet, en seulement quelques heures, il peut tomber l'équivalent de plusieurs mois de précipitations.

- Reportez l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture ;
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou à la crèche, ils y sont en sécurité ;
- Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur lorsque c'est possible ;
- Si possible, coupez les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans vous mettre en danger ;
- N'utilisez pas votre voiture, ce n'est pas un espace sûr. Quelques centimètres d'eau peuvent suffire à l'emporter ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains ;
- Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, ne vous réfugiez pas sous un arbre ;
- Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie ;
- Souciez-vous des personnes vulnérables et isolées et contactez-les en privilégiant les SMS.

Dès aujourd'hui, et en anticipation de toute urgence qui pourrait survenir pendant la saison des pluies intenses, préparez un kit d'urgence 72h pour pouvoir vivre en autonomie pendant quelques jours : nourriture et eau potable, médicaments, radio à piles, bougies, copie de la carte d'identité...

Plus d'informations : pluie-inondation.gouv.fr



**LAISSER
VOTRE VOITURE
PEUT VOUS
SAUVER
LA VIE !**



GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

PLUIE - INONDATION



Reporter l'ensemble de vos déplacements, à pied ou en voiture.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**
(Prévention pour tous)



VIGICRUES

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Peter Lindbergh s'expose au Festival L'Œil en Seyne

Pour cette nouvelle édition du Festival L'Œil en Seyne, la villa Tamaris présente Untold Stories de Peter Lindbergh, **du 8 octobre au 18 décembre 2022.**

Un ensemble de 140 photographies qui offre une vue générale de l'œuvre de Peter Lindbergh du début des années 1980 à nos jours. L'exposition propose un regard inédit et approfondi sur des images qui étaient principalement commandées et publiées par des magazines mensuels tels que Vogue, Harper's Bazaar, Interview, Rolling Stone, W Magazine ou le Wall Street Journal.



Ça se passera en **OCTOBRE...**

EXPO

Nina **QUÉRÉ**

Marie **MUNCH**

du **7** au **23**
Octobre 2022

VERNISSAGE - Vendredi 7 octobre à 18H30

Galerie Rancilio
2 av. Marc Baron
Saint-Mandrier-sur-Mer

ENTRÉE LIBRE, tous les jours
10h - 12h / 16h - 18 h

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

Domaine de l'Ermitage

Fête de la COUGOURDO

Animations, promenades en calèche et poney, concours de cuisine, dégustations, ateliers enfants, la ferme de l'Ermitage...

Dimanche **23** octobre 2022
de 10 h à 17 h - Ouvert à tous

Repas de l'Ermitage
10 euros

RENSEIGNEMENTS : **06.33.43.31.71**

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

OCTOBRE ROSE et BLEU

Bougez... Respirez

LE MOIS D'OCTOBRE EST ROSE (DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN) ET BLEU (CANCER DU COLON)...

SAINT-MANDRIER SUR MER S'AFFICHE SOLIDAIRE.

COURSE ou MARCHÉ SOLIDAIRE

SAMEDI **29** OCTOBRE 2022

— 14 h 30 / 17 h 00 —

1 CIRCUIT DE 3 KM À PARCOURIR À VOLONTÉ
ARRIVÉE & DÉPART - Place du MARÉGAU

INSCRIPTIONS sur
www.ville-saintmandrier.fr

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

SAINT-MANDRIER SUR-MER

VIDE DRESSING

DIMANCHE **30** OCTOBRE 2022

Salles Myrte et Arbouses
LE PIN ROLLAND

8 h - 17 h

Renseignements : 06.58.39.11.60

AFDP

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandrien - Saint Mandrier sur Mer

O'drey Coiffure

Audrey Hopfner vient d'ouvrir à Saint-Mandrier sa petite entreprise de coiffure à domicile.

Un appel, un mail et elle vient chez vous pour une coupe homme, femme ou enfant.

Vous n'avez pas le temps de vous déplacer dans un salon, ou juste pas l'envie, vous êtes bloqués chez vous, n'hésitez pas, contactez-la.

O'Drey Coiffure : 06.13.01.82.78



Serenity Massage

Scindy Martens remercie la municipalité et les Mandréens de leur passage sous la pinède Saint Asile cet été pour profiter de ses massages.

De nombreux Mandréens sont venus se détendre et, grâce à eux, le projet a eu une belle réussite pour une première année d'exercice.

Serenity Massage c'est aussi, toute l'année, des visites à domicile les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 19h30.

Renseignements : 07.62.6289.69
serenity.message83@gmail.com
FB : @serenity.message83

Diététicienne à domicile – Olivia JOYE

Jeune diplômée d'un BTS Diététique, Olivia Joye s'est installée définitivement au Pin Rolland en tant que diététicienne libérale à domicile.

Pour toute consultation, elle se déplace à votre domicile pour vous aider à cibler vos objectifs et vous apporter conseils et options les mieux adaptés à votre situation pour améliorer durablement et efficacement vos habitudes alimentaires avec un principe simple, manger de tout, de façon raisonnée et avec le plaisir de cuisiner.

4 types de consultations :

- Première consultation - 1h ;
- Consultation de suivi - 45 min ;
- Consultation en duo – jusqu'à 2h car à deux la motivation est plus soutenue ;
- Forfait 5 consultations car un bon suivi demande du temps.

Tel : 06.50.24.41.76

Mail : dietliberal83@gmail.com

madietenligne.fr : olivia-joye



Le mot de l'OPPOSITION

Un certain nombre de Mandréens se sont étonnés que La Vague Mandréenne ne soit pas présente au forum des associations le 3 septembre. Certes la Vague est bien une association mais nous n'avons pas demandé à y être représentés et nous ne prévoyons pas de le faire à l'avenir. En effet, nous pensons que le forum des associations est un lieu de neutralité politique et que les associations qui sont engagées dans la politique de la ville, même sans affiliation partisane comme La Vague, n'y ont pas leur place. Nous continuerons à utiliser tous les vecteurs possibles, comme cette tribune ou les réseaux sociaux mais aussi les réunions publiques et la publication périodique de notre bulletin d'information pour faire connaître nos actions et nos préoccupations pour le quotidien et l'avenir de Saint-Mandrier.

Un avenir pour lequel nous avons déjà fait de nombreuses propositions auxquelles l'actualité récente a démontré toute leur pertinence.

La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de disposer d'une offre de soin de proximité et le projet d'une maison de santé est plus que jamais essentiel.

Mais elle a aussi révélé l'importance de l'autonomie alimentaire et a fait apparaître de manière criante que Saint-Mandrier avait sacrifié de longue date ses terres agricoles au profit des constructions de résidences majoritairement secondaires, n'en déplaise aux calculateurs du PLU.

La crise énergétique actuelle, avec le renchérissement considérable des énergies domestiques qui pèse lourdement sur les foyers et les collectivités, prouve qu'il était urgent d'anticiper l'adoption des énergies renouvelables et l'équipement en matériel de production. Force est de constater qu'à ce jour, malgré nos propositions, il n'y a pas la moindre stratégie communale d'équipement et de promotion de l'énergie solaire, malgré l'ensoleillement exceptionnel de la Presqu'île. De même, la vague de chaleur et la sécheresse, qui ne sont que les préludes des conséquences d'un réchauffement climatique inéluctable, imposent non seulement de mettre en œuvre des mesures de sobriété mais aussi de prévoir la création de capacités de captation et de stockage des eaux de pluie. La Vague a sollicité et obtenu du maire la fermeture des douches de plage au mois d'août, ce qu'il s'est bien gardé de préciser, mais ce n'est qu'une mesure ponctuelle.

En début d'automne qui voit les feuilles mortes se ramasser à la pelle, il y en a sans doute une qui a dû peser lourdement dans les mains des propriétaires Mandréens. C'est celle de l'imposition foncière. Alors, qui de La Vague ou du Maire avait annoncé la réalité de l'augmentation ? Non, ne parlons pas de mensonge, juste d'omission, 5 points font moins peur avant des échéances électorales. Sauf que 5 points cela fait 17.5% d'augmentation au final, ce qui, pour certains propriétaires mandréens est difficilement soutenable dans le contexte actuel de hausse généralisée des prix.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ

Nos représentations à l'extérieur de la commune

En plus de diverses actions à mener sur la commune, certains membres de la liste UPSM sont également investis afin de représenter Saint-Mandrier à l'extérieur de notre territoire. Dans un souci de transparence et d'information, et ainsi que nous l'avions évoqué lors d'un précédent article, nous souhaitons les rappeler ici :

- **La MÉTROPOLE TPM** : Le Maire, Gilles Vincent, et la 1^{ère} Adjointe, Annie Esposito. **Missions** : Au quotidien et lors de chaque conseil et/ou réunion, faire le lien et intervenir auprès de la métropole sur toutes les compétences ayant été transférées.
- **AMORCE** : Qui couvre le territoire national. Le Maire, Gilles Vincent, en est le président. **Missions** : Informer, partager les expériences et accompagner les collectivités ainsi que les acteurs locaux dans la transition écologique, la gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie.
- **Le SITTOMAT** : Le Maire, Gilles Vincent, en est le président. **Missions** : Traiter l'ensemble des déchets et les valoriser grâce à la mise en place de filières spécialisées : la collecte sélective des emballages ménagers recyclables, et le compostage des déchets verts. Transformation des ordures ménagères en énergie thermique et électrique.
- **Les CONTRATS DE BAIES de TOULON et ÎLES D'OR** : Le Maire, Gilles Vincent, en est le président et créateur. **Missions** : Les Contrats de baie sont une démarche globale de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques en engageant l'ensemble des acteurs des sites sur un programme d'actions de 5 ans. Programmer et réaliser les études et travaux s'y référant.
- **Le SCOT** : Le Maire, Gilles Vincent, accompagné de Michel Marin, adjoint à l'urbanisme. **Missions** : Construire un document d'urbanisme supra-communal nommé le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) en concertation avec les acteurs locaux, les organismes publics et les services de l'État. Il offre ainsi l'opportunité aux élus d'un même bassin d'écrire un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- **Le SCLV** : La 1^{ère} adjointe, Annie Esposito. **Missions** : Le Syndicat des Communes du Littoral Varois étudie et réalise la protection, la mise en valeur et la défense des intérêts de la Côte d'Azur Varoise. Il permet de partager les expériences des communes membres.
- **Le CDG** : La 1^{ère} adjointe, Annie Esposito. **Missions** : Le Centre De Gestion est un établissement public local à caractère administratif, gérés par des employeurs territoriaux. Il a pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités.

- **La CLECT** : La 1^{ère} adjointe, Annie Esposito, accompagnée de Damien Franceschini. **Missions** : La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées, procède à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre la commune et la métropole. Elle garantit l'équité financière entre elles en apportant transparence et neutralité des données financières.
- **La CCID (Commission Communale des Impôts Directs)** : La 1^{ère} adjointe accompagnée de Colette Demierre et de Damien Franceschini. **Missions** : traiter de la fiscalité de tous les locaux d'habitation et de leurs dépendances en s'assurant de la stricte correspondance entre les valeurs détenues par le fisc et celles de la commune. Faire procéder aux ajustements sur la commune ou à la DGFIP.
- **L'IFAPE** : Colette Demierre, adjointe aux affaires scolaires accompagnée de Sylvie Becchino-Beaudouard. **Missions** : « Initiative Formation Appui Pédagogique Emploi » met la commune en relation avec Pôle Emploi pour la réalisation d'actions de formations conventionnées dans plusieurs domaines (services à la personne, informatique, comptabilité, management...). Elle permet soit une professionnalisation soit une certification.
- **La MIAJ** : Laure Pichard, conseillère municipale déléguée à l'emploi et au commerce, accompagnée de Catherine Defaux. **Missions** : La MIAJ ou Mission Locale, s'adresse à un public de 16 à 25 ans. Elle aborde les questions relatives à l'emploi, la formation, le logement et la santé en faisant bénéficier de réponses individualisées pour définir un objectif professionnel, pour établir un projet de formation, pour accéder à l'emploi.
- **Le SIVAAD** : Christian Toulouse, adjoint aux travaux, en est président et est accompagné de Colette Demierre. **Missions** : Le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, améliore les conditions de fonctionnement de la restauration à caractère social des collectivités adhérentes ainsi que celles des autres services et établissements municipaux. Il permet d'obtenir des prestataires et fournisseurs, le meilleur rapport qualité/prix, au moyen de commandes mutualisées.
- **Le Conseil Portuaire** : Xavier Quenet, conseiller municipal délégué aux Port/Plages/Pêche. **Missions** : Le conseil portuaire est compétent pour émettre un avis, dans les conditions prévues au code des ports maritimes, sur les affaires du port qui intéressent les personnes morales et physiques concernées par son administration, et notamment les usagers.

Ne ménageant pas nos efforts, nous sommes fiers de porter les couleurs de notre presqu'île lors de chacune de nos interventions extérieures.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégu à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégu à Cépet

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de septembre dernier.

M. Le Pen qui, vous l'aurez compris, en tant qu'ancien journaliste est bien le rédacteur de service de « La Vague Mandréenne », m'octroie, dans le dernier « Mandréen », le titre de Mandrake. Alors, j'ai l'habitude, l'opposition m'ayant traité au cours de ces dernières années, tour à tour, d'âne, de falsificateur de diplôme, de menteur, de roi d'absurde, de Napoléon.

Mais les électeurs, eux, ont fait la différence entre des propos injurieux et les résultats que nous avons obtenus depuis des années, qui font que notre commune est bien une presqu'île de charme. Par cette attitude, M. Le Pen ne se grandit pas, mais il vrai que certains, confrontés aux difficultés ou à l'impuissance d'agir, ne trouvent d'autres moyens que de se moquer, de salir et d'investiver.

Alors, M. Le Pen m'accuse aussi d'avoir traité les lois SRU et Duflot de scélérates, et je maintiens

ces écrits, car ces lois ne tiennent pas compte des spécificités de territoires comme le nôtre, plus petite commune en superficie du Var. Le pire, c'est la loi Duflot qui impose 25 % de logements sociaux en 2025, mais avec une ministre écologiste, il fallait s'attendre à tout et c'est peut-être la raison pour laquelle M. Le Pen activiste écologiste veut la défendre.

Pour se rattraper, il tente de faire croire aux Mandréens mal logés que je serais contre la production de logements sociaux. Mais, qui s'oppose à la construction de logements sociaux, si ce n'est lui et ses colistiers de la Vague Mandréenne. Nous, nous sommes fiers aujourd'hui de nous être battus pour que 50 familles mandréennes puissent être attributaires des logements sociaux de la copropriété « Les Voiles » à port Pin Rolland.

Ensuite, M. Le Pen s'interroge sur la rémunération de certains conseillers municipaux, mais

une fois de plus il démontre son manque de connaissance du fonctionnement d'une commune. Car, en effet, pour chacune des fonctions de maire ou d'adjoint, des indemnités sont fixées par des décrets et pour ma part, j'ai décidé de redistribuer la moitié de mes indemnités aux conseillers municipaux qui ont une délégation. M. Le Pen en serait-il jaloux ?

Enfin, je suis rassuré, M. Le Pen, bobo écolo parisien, vient enfin de comprendre que les salades ne poussent pas sur le bitume, comme quoi tout arrive. Alors peut être qu'un jour, il comprendra qu'il ne suffit pas de débarquer sur une commune, de s'inscrire sur les listes électorales un mois avant les élections sans pouvoir justifier d'un domicile, et prétendre savoir gérer une commune.

Le Maire,
Gilles VINCENT

FIGURES DU VILLAGE d'Août-Septembre

Les figures du village vous donnent rendez-vous le dimanche 23 octobre 2022 à 11h30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière « les artistes peintres » : Alain Diot et Laurent Guerin.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page facebook fédération cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**.

Sur la photo d'illustration ci-dessous, vous pouvez voir les bénévoles du "Comité des Fêtes", Louis Guittat (1935-2005) dit "Loulou" et Jean-François Bastolet né le 9 Octobre 1951 dit "Sou". Deux personnalités qui ont tant œuvré pour notre beau village afin que la fête soit belle... Un grand merci à eux deux. (« Sou » on compte encore sur toi et sur tout le comité des Fêtes Mandréanes.) (Photo de Septembre-Octobre 2022).



Association FESTIVE de la PRESQU'ILE

- **Vide- grenier** : Dimanche 16 octobre de 7h à 17h. Parking Saint Asile.
- **Vide-Dressing d'Automne** : Dimanche 30 octobre de 9h à 17h, Salles Myrte et Arbouses.
- **Foire aux Jouets** : Dimanche 13 novembre de 9h à 17h, Salles Myrte et Arbouses.

Amicale des **DONNEURS DE SANG BENEVOLES**



Collecte le vendredi 4 novembre

salle des Fêtes Marc Baron,
de 15h à 19h30.

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Puis-je-donner?

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



LOTO suivi d'un pot de l'amitié, le samedi 5 novembre

Salle des Fêtes Marc Baron, à 16 heures.
LOTO OUVERT A TOUS (sans inscription).

Le bureau des **Donneurs de sang bénévoles**

Le club de **BRIDGE**

Venez nombreux rejoindre le Club de Bridge que ce soit pour apprendre ce jeu passionnant ou pour le pratiquer les mardis et jeudis après-midi ou le vendredi soir au Pin Rolland.

Contactez Claude au 06 70 98 92 96.

Mandr'**ÉTÉ**

L'USSM Basket a organisé 4 tournois 3 contre 3 cet été réunissant près de 30 équipes d'estivants et de locaux.

Merci aux participants. Malgré la chaleur, tout le monde est reparti avec le plaisir d'avoir partagé sa passion du basket. Saint-Mandrier est la première ville du Var en termes d'organisation de tournoi 3 contre 3.

Le Président
Martial **ANCELIN**



TÉLÉTHON 2022

L'OMJS a profité du Forum des Associations pour lancer le Téléthon 2022.

Les associations habituelles ont confirmé leur participation et certaines animations sont déjà arrêtées.



La traditionnelle **PPG** (Préparation Physique Générale) pour les enfants à la sortie de l'école du village et la dégustation des **crêpes** confectionnées par le Ti'Mandréens, les habituels **tournois de bridge** le jeudi 1^{er} décembre, et de **pétanque** des Boulomanes du Creux Saint Georges. Le **tennis** club reconduira une animation. Sa forme est en réflexion pour tenir compte des retours de son fil rouge de l'année passée. Cette année, l'association Festive de la Presqu'île reversera au profit du Téléthon, le montant des inscriptions récoltées lors d'un **vide greniers** organisé au Pin Rolland.

D'autres projets sont envisagés comme un spectacle de l'Ecole de Danse, une **flash mob**, un **challenge rameurs**. Nous sommes également en contact avec **Guyyy l'humoriste** animateur. Il nous reste un mois pour finaliser ce programme et ainsi, permettre aux associations ou Mandréens porteurs de projets, de nous rejoindre afin de faire de ce rendez-vous, un grand moment de générosité.

Contacts :
page FB OMJS
Christophe Troia 06 76 78 20 12
Jean Pierre Mathias 06 24 33 16 38

TRIATHLON

L'édition 2022 du « Triathlon de Saint-Mandrier by Six-Fours Triathlon » a connu un vif succès avec 180 participants sous une météo splendide et grâce au soutien de la municipalité et des services Techniques.

Le club Six-Fours Triathlon remercie l'ensemble des bénévoles mandréens et aussi la participation de la Police Municipale, de la CCIV avec le maître du port, de l'Office de Tourisme et le soutien du Centre Nautique de Saint-Mandrier, de la boulangerie Aux pains des pins, du Cellier de la presqu'île, de Casino Shop, d'Utile, de Vival Pin Rolland, de Pin Pizza, de l'Un très table, de la fleuriste le Palmier, du salon de coiffure Cenatiempo et d'Intermarché Six-Fours.

La présence du Comité Olympique et Sportif avec le vélo smoothie et l'exposition sur l'olympisme en lien avec le label Terre de jeu 2024 de Saint-Mandrier-sur-Mer a aussi été appréciée des spectateurs nombreux qui ont encouragé les triathlètes.

Merci à tous et rendez-vous en 2023.



ANANDAYOGA



ANANDAYOGA

Les cours ont repris.

Au village avec Mireille Martin, (06 37 16 02 58) :
Les lundis, 9h-10h, et mercredis, 9h-10h, à la Salle des fêtes Marc Baron.

Au Pin Rolland avec Nanou Cano, (06 51 75 83 99) :
• Jeudi, 9h-10h - Salle Myrte ;
• Jeudi, 19h-20h - Salle Arbouses.

Les cours sont ouverts à tous, débutants et confirmés, et d'autres activités seront proposées en cours d'année.

Contact secrétariat :
Jean Delestrade : 06 12 30 04 30
anandayoga83430@gmail.com

Les BOULOMANES du Creux

Voilà une saison estivale qui s'achève de belle manière avec les concours à pétanque du mardi qui ont rassemblé pas moins de 2060 joueurs, soit 1030 équipes, sur les 10 concours de la saison.

Un record pour notre association qui réalise les plus gros rassemblements de l'aire toulonnaise sur ce type de manifestation.

Sur les 10 concours organisés, les 6 derniers étaient complets avec 112 équipes où enfants, parents, grands-parents et même arrière-grands-parents s'affrontaient toujours dans une bonne ambiance, en toute convivialité, autour d'un sandwich et d'une boisson fraîche.

Un grand merci aux bénévoles qui ont grandement œuvré pour que cette saison soit un succès et sans qui, rien ne serait possible.

Depuis début septembre, nous avons réouvert notre école de pétanque qui est désormais ouverte aux adultes débutants et à ceux souhaitant apprendre le jeu provençal, tous les mercredis de 14h30 à 16h00.

Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 30 octobre à 10h au théâtre Marc Baron. Elle sera suivie de la distribution des nouveaux équipements pour la saison 2023 et du repas de fin d'année dans la salle des fêtes.

Le Président,
Laurent **LEVESQUE**



L'École de DANSE

Si vous aimez la danse et que vous recherchez une structure familiale et professionnelle, des cours adaptés pour enfants et adultes, des professeurs diplômés d'état passionnés par leur métier et capables de développer le potentiel de vos enfants ou tout simplement, permettre à chacun de passer de bons moments dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec de beaux spectacles en fin d'année, n'hésitez pas à nous contacter !

L'École de danse de Saint-Mandrier, propose :

- Des cours de danse Classique et Pilates, avec Cécile Ferri, les lundis et jeudis,
- Du Modern Jazz, avec Angélique Pialat, les mercredis et vendredis,

- Du Street Dance, avec Manon Antonelli, les mercredis,
- Du Hip-Hop, avec Charley Carnasciali, les mardis,
- De la Salsa Bachata, avec Carine Chaudy, les vendredis,
- Du Hatha Yoga (nouvelle discipline à l'École de Danse), avec Nancy Aurélia, tous les lundis soirs.

Venez essayer, cours d'essais offerts.

École de danse de St Mandrier : danse.stmandrier@gmail.com ou 06.15.87.24.15/ 06.24.75.44.17.

Le bureau de l'ÉCOLE DE DANSE



AMIS du bout du monde...

Un bonjour de Seattle ! Nous nous sommes installés à Seattle en 2014 et avons été immédiatement séduits par la proximité mer et montagne, une végétation luxuriante (d'où le surnom de "Evergreen State").

À Seattle il est vrai qu'il pleut beaucoup mais les étés sont magnifiques. Malheureusement il faut bien avouer que les plages n'ont rien à voir avec celles de Saint-Mandrier.

Cheers !

Anne-Sophie **KUHMANN** & family



Seattle

MARCHONS vers L'ÉCOLE 2022-2023



les enfants scolarisés à Saint-Mandrier.

L'activité « Marchons vers l'école » est une opération gratuite qui démarrera sur le terrain dès ce mois d'octobre. Comme chaque année, les enfants retrouveront les accompagnateurs aux points de rassemblement les plus proches de leur domicile pour rejoindre à pied leur école en suivant l'un des neuf circuits du village et de Pin-Rolland.

Devant l'urgence climatique et la crise économique, pratiquer la marche et le vélo sont des actions concrètes de chacun d'entre nous pour préserver les ressources de la planète et réduire les pollutions atmosphériques. En effet, les petites rivières font les grands fleuves.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants peuvent le faire directement sur le site de l'APE où se trouvent également les cartes des circuits et les formulaires

Avec cette nouvelle année scolaire 2022-2023, comme depuis près de 20 ans, les membres de l'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) et les bénévoles, accompagneront

d'inscription. Une distribution des formulaires est prévue au niveau des écoles (www.ape83430.fr, via l'onglet « Marchons vers l'école » du bandeau supérieur).

Les parents souhaitant se joindre aux accompagnateurs bénévoles pour accompagner les enfants sont les bienvenus pour ouvrir éventuellement de nouveaux circuits.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@ape83430.fr ou mve@ape83430.fr.

Le Conseil d'administration de l'APE

